



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120068

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 29/07/2024 15H43 C:005300 I:30625
V/REF : 953803
V/Email reçu le Lundi 29/07/2024 a 15H43

SELON DEVIS N° 4070101

V/REF.IMM. 00570
IMMEUBLE : OURDISSEUR 1 -0570
7-21, PLACE CHARLIE CHAPLIN
38300 BOURGOIN JALLIEU

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

Vaulx en Velin, le 02 Décembre 2024

Référence Marché: M_230209003-1

LOCALISATION : ALLEE N7 CHAPLIN - LOGEMENT DE M REBUSTELLA TEL *07 73039089* OU

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4070101 du 26/07/2024 d un montant de
758,27€ HT

Donneur d'ordre : Mme J. GUILLAUD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

DEPOSE DU CAISSON
DEPOSE ET REMPLACEMENT DES COULISSES DU VOLET ROULANT SEJOUR
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU RENVOI D'ANGLE ET DU TREUIL DU VOLET
ROULANT DE LA CUISINE
REGLAGES
CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE
REPLI DU CHANTIER

CES PROBLEMES NE POUVAIENT ETRE VISIBLE LORS DU 1ER DEVIS CAR LE CAISSON
N'ETAIT PAS RETIRE

NOTRE INTERVENTION LE 29/11/2024

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 29/11/24 a 17H48 _ Envo i (CR/AB)

PROGRAMMER 2 CHANTIERS EN MEME TEMPS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120068

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux de Menuiserie	435,00	435,00
1,00	MS00069-Rempl.d'1 bloc genouillere	60,67	60,67
1,00	MS00070-Rempl.d'1 treuil a manivelle	91,01	91,01
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
4,00	Coulisses (1 metre)	42,90	171,60
TOTAL H.T.			758,28
T.V.A. a 10,00%			75,82
TOTAL T.T.C.En EURO			834,10

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 953803 du 29/07/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 727 333 du 08/12/2023

THCMEEPP Tvx hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230209003-1

Lieu d'intervention

MR REBUSTELLA Alain
7 PLACE CHARLIE CHAPLIN
38300 BOURGOIN JALLIEU

Téléphone : 07.73.03.90.89

00570-00003-00001-00012 H / Type 1 BIS / 01

Etage : 01

Date entrée: 28/11/2012

Délai

Date limite exécution : 13/08/2024

Observations

tel 07.73.03.90.89

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00077 REMPLT DE COULISSES VR SELON DEVIS 4070101	1,00	758,27	758,27	75,83	834,10
				Total H.T.	758,27
				Total TVA	75,83
				Total TTC	834,10

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GUILLAUD JOSIANE le 29/07/2024

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **7 PLACE CHARLIE CHAPLIN 38300 BOURGOIN JALLIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **29/07/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 953803